

Association Française pour la
Prévention des Catastrophes
Naturelles (AFPCN)



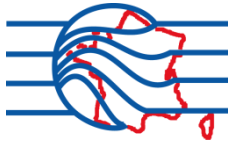
Les actes du comité des utilisateurs de l'ONRN

N°2

Réunion de préfiguration du
comité des utilisateurs de
l'ONRN

Résumé des conclusions et
recommandations

13 février 2013



Association Française pour la Prévention
des Catastrophes Naturelles (AFPCN)



REUNION DE PREFIGURATION DU COMITE DES UTILISATEURS DE L'ONRN

13 février 2013

INTRODUCTION

L'ONRN a été créé le 3 mai 2012 par une convention de partenariat entre l'Etat (représenté par le ministère en charge de l'écologie), la Caisse Centrale de Réassurance (CCR) et la Mission des sociétés d'assurances pour la connaissance et la prévention des Risques Naturels ((MRN), association créée par la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA) et le Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurance (GEMA)).

L'ONRN doit répondre aux besoins des acteurs qui reconnaissent la nécessité de se mettre en réseau pour partager leurs données et élaborer ensemble leurs analyses, afin de mieux contribuer à l'adaptation des enjeux aux aléas naturels et à la couverture des risques.

C'est pourquoi l'observatoire s'est doté d'un Comité des utilisateurs dont l'animation a été confiée à l'Association française de prévention des catastrophes naturelles (AFPCN).

Dans la perspective de l'inauguration de l'Observatoire, le 28 mars 2013, une réunion de préfiguration du comité des utilisateurs de l'ONRN s'est tenue le 13 février 2013 à l'invitation de l'AFPCN.

Elle a rassemblé une quarantaine de participants, dont certains avaient été engagés dans les concertations préliminaires organisées en 2012 par les partenaires de l'Observatoire et l'AFPCN : auditions organisées par les Partenaires, réunion de lancement du 30 mai 2012, organisée par l'AFPCN, suivie d'une enquête sur les attentes des utilisateurs.

Vous en trouverez ici le résumé des conclusions ainsi qu'une proposition de typologie des utilisateurs, résultant d'échanges avec les participants, postérieurs à la réunion. Le détail des débats, fait l'objet d'une annexe accessible sur le site de l'AFPCN http://www.afpcn.org/130213CUONRN/AFPCN_130213_CUONRNCompterendu.pdf.

Le groupe de pilotage du comité des utilisateurs :

François Gérard, animateur, membre du bureau de l'AFPCN

Roland Nussbaum, membre du bureau de l'AFPCN

François Gillet et Richard Laganier, membres du conseil scientifique de l'AFPCN.

SOMMAIRE

RESUME DES DEBATS	8
1. L'ONRN et ses attentes vis-à-vis du comité des utilisateurs	8
2. Préoccupations des utilisateurs présents.....	9
3. Organisation et fonctionnement du comité des utilisateurs	9
4. Attentes des utilisateurs vis-à-vis de l'ONRN	9
5. Préparation de la journée du 28 mars 2013.....	10
TPOLOGIE DES UTILISATEURS DE L'ONRN	12
LISTE DES PARTICIPANTS	14
LISTE DES SIGLES	16

RESUME DES DEBATS

1. L'ONRN et ses attentes vis-à-vis du comité des utilisateurs

Les partenaires ont présenté l'organisation de l'ONRN, son portail d'accès et son contenu, qui sera révélé plus en détail le 28 mars 2013. Ils ont également souligné la nécessité d'engager un dialogue entre l'ONRN et le Comité des utilisateurs, et énoncé quelques propositions de coopération. L'AFPCN a exposé le cadre technique et réglementaire de l'accès au portefeuille¹. Il en ressort :

Le portail est d'accès libre avec une partie « informations techniques » et une partie « informations générales ». Il contient un annuaire des parties prenantes de la prévention des risques, des liens vers les principales bases de données relatives aux risques naturels, des liens vers des observatoires régionaux et nationaux intégrant les risques naturels, une sélection de documents génériques sur le sujet (« boîte à outil » de l'ONRN) ainsi qu'une rubrique permettant de visualiser et télécharger les indicateurs et documents associés mis à disposition par l'ONRN. Les partenaires initiaux de l'ONRN ont souligné le rôle important que le comité des utilisateurs pourrait jouer dans la mobilisation des différents acteurs de la gestion des risques naturels pour les inciter à participer à l'enrichissement, la mise à jour et l'exploitation de ces différentes informations.

Les partenaires initiaux de l'ONRN souhaitent également que le comité des utilisateurs organise des réunions consacrées au portail en amont de sa conception et de son cahier des charges. Des membres du comité des utilisateurs pourront être amenés à se prononcer sur l'outil portail après sa mise en ligne. Un certain nombre de « β -testeurs » y auront d'ores et déjà accès avant le 28 mars 2013 pour tester son ergonomie et ses fonctionnalités. Les premières études et travaux de l'ONRN ont permis la mise à disposition d'indicateurs nationaux ayant comme échelle de restitution la maille communale.

Les partenaires ont élaboré une démarche qualité qui consiste pour les éléments mis à disposition, et en particulier pour les indicateurs, à :

- s'assurer de leur pertinence au regard des attentes des utilisateurs, de leur bonne construction méthodologique et de la fiabilité/ exhaustivité des données sources,
- tester la phase de fabrication, les résultats produits et le mode de représentation choisi,
- contrôler les différentes étapes de la phase technique de mise en ligne sur le portail.

Cette démarche répond aux besoins implicites et explicites des utilisateurs ce qui suppose une mobilisation de ces utilisateurs au travers de leur comité. Sa mise en œuvre s'appuiera autant que de

¹ Le « portefeuille » de l'ONRN correspond à l'ensemble des informations fournies par le système et qui doivent intéresser les utilisateurs.

besoin sur des référents techniques. Il est proposé au comité des utilisateurs de participer à l'identification de ces référents techniques.

Le comité des utilisateurs est également invité à mettre à disposition de l'ONRN un document proposant une synthèse générale réalisée à partir des résultats de l'enquête menée suite à la première réunion du 30 mai, des compte rendus des différentes réunions et des résultats de l'enquête qui sera conduite jusqu'au 28 mars, afin d'apprécier plus finement les attentes concrètes des utilisateurs et de permettre aux partenaires de l'ONRN d'en dégager des pistes d'actions à courts et moyens termes.

2. Préoccupations des utilisateurs présents

Les préoccupations des utilisateurs présents sont à ce stade :

- La prise en compte de tous les risques naturels, et pas seulement les inondations et fournir des informations utiles à la gestion des risques et notamment utiles à l'étude de la vulnérabilité des territoires et à l'évaluation des politiques de prévention.
- La pertinence des indicateurs proposés par rapport aux besoins, ainsi que leur caractère mobilisateur, L'usage local du portefeuille de l'ONRN.
- La pérennité nécessaire de l'observatoire pour permettre la mise en place d'un cycle de proposition, mise en place et validation de ses productions.

3. Organisation et fonctionnement du comité des utilisateurs

L'AFPCN a présenté un projet d'organisation. Du débat, il ressort que :

- Il n'y a pas d'objection à l'organisation du comité des utilisateurs autour d'un groupe restreint (une trentaine de membres) représentatif des diverses catégories d'utilisateurs, ce groupe servant de noyau à un forum de l'ensemble des utilisateurs réuni à intervalle régulier, par exemple dans le cadre des ANRN.
- La proposition de catégories d'utilisateurs doit être revue. Une nouvelle version sera soumise aux participants, pour avis avant la réunion du 28 mars 2013 (voir plus loin).
- Il est important que le comité des utilisateurs et les partenaires définissent la procédure de prise en charge des besoins: recueil, analyse, pertinence et critères de choix.

4. Attentes des utilisateurs vis-à-vis de l'ONRN

L'AFPCN a présenté les résultats des consultations menées par les partenaires en 2012. Les débats ont conduit à dégager des axes de travail pour le comité des utilisateurs :

- Comment disposer d'informations pertinentes au niveau territorial est le sujet central, soulevant les questions suivantes :
- Qu'appelle-t-on territoire (bassin de risques, espace de planification, espace d'action publique, espace des acteurs individuels lié en particulier au problème de la sensibilisation des usagers).

- Sur chacun de ces types de territoires, différents acteurs interviennent dans la gestion des multiples aspects de la gestion des risques (prévention, information préventive, protection, prévision, gestion de crise...). L'identification de ces acteurs, des nombreuses données qu'ils utilisent (en matière d'aléa, vulnérabilité, risque...) ainsi que de la pertinence de ces données est nécessaire.
- Comment organiser les échanges entre ces territoires en matière d'expériences pratiques en vue de propositions pour une valorisation à travers l'ONRN ? L'idée avancée est celle d'un forum des territoires, base d'une démarche de bas en haut.
- Comment ne pas oublier l'outre-mer ?
- Comment disposer d'un portefeuille qui ne soit pas seulement rétrospectif (basé sur données passées), mais aussi prospectif (orientation vers la préparation et la réparation) ? D'où quelques pistes de réflexion :
- Comment organiser la collecte et le partage des données pertinentes pour les événements à venir ?
- Comment bien représenter les risques pour les divers publics ?
- Comment, au-delà de la vulnérabilité (ou des vulnérabilités), documenter la résilience ?
- Comment clarifier la valeur juridique du portefeuille pour ses utilisateurs ?
- Comment disposer d'un portefeuille validé et à jour ?
- Réfléchir à l'interopérabilité des cartes reposant sur les données accessibles via l'ONRN
- Comment favoriser l'accès aux études réalisées par les bureaux d'études techniques ?
- Comment améliorer la documentation sur les réseaux, sur les ouvrages ?

L'AFPCN a proposé que des exemples étrangers soient présentés lors d'une prochaine réunion du comité.

5. Préparation de la journée du 28 mars 2013

L'AFPCN a présenté cette journée divisée en deux parties : l'inauguration officielle de l'ONRN, en présence de la Ministre de l'Ecologie, et le premier forum des utilisateurs. Les invitations seront diffusées à partir du 18 février 2011, ainsi que l'appel aux participants à la table ronde.

TYPOLOGIE DES UTILISATEURS DE L'ONRN

Une proposition de typologie a été présentée lors de la réunion du 13 février 2013. Les participants ont estimé qu'elle devait être révisée. La proposition ci-dessous, qui reste à débattre, résulte d'échanges ayant eu lieu entre le 13 février 2013 et la date de publication du présent document.

Le parti pris dans cette nouvelle proposition de typologie des acteurs est que les utilisateurs principaux de l'information sur les risques sont, d'une part, ceux qui prennent la décision (les administrations, les politiques, les dirigeants d'organisations ou de projets) et, d'autre part, ceux qui la leur préparent en traitant la donnée (les collaborateurs, les étudiants, etc).

1. **Gouvernement et administrations d'Etat** : groupe comprenant les organes des pouvoirs d'Etat, législatif, exécutif et judiciaire, ainsi que les services centraux et déconcentrés des administrations d'Etat, en charge de la définition et de la conduite des politiques publiques de prévention et gestion des risques et des crises ;
2. **Elus locaux, collectivités territoriales et leurs administrations, y inclus leurs services publics rattachés (SDIS, établissements de santé et d'éducation), leurs associations et les associations d'élus** : groupe comprenant les élus territoriaux et leurs assemblées territoriales et locales, ainsi que les administrations territoriales. en charge de la définition et la conduite des politiques publiques territoriales. Entrent également dans cette catégorie des associations d'élus (AMF, ADF, ARF, ANEM, ANEL, ...), ainsi que les collectivités territoriales spécialisées (syndicats de rivière, EPTB...) et leurs associations (AFEPTB) ou les associations de collectivités (exclusivement ou principalement) constituées sur une thématique de la prévention des risques (CEPRI, IPGR...), de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (agences publiques d'urbanisme, établissements publics fonciers, etc), à l'exclusion des observatoires régionaux (inclus dans la classe 3 des observatoires)
3. **Observatoires** : Ici on trouve les structures autonomes exerçant une fonctionnalité principale d'observatoire, tels que les observatoires régionaux de l'environnement, associés privilégiés de l'ONRN, mais également des groupes universitaires jouant officiellement le rôle d'observatoires, comme l'EOST et l'IPGP.
4. **Opérateurs de l'Etat** : établissements publics (divers statuts sous tutelle de l'Etat) exerçant des fonctions de recherche et d'étude, collecteurs de données et fournisseurs de produits utiles à l'ONRN (ex. BRGM, CETMEF, CERTU, IRSTEA, ONF, INSEE, INRA, IGN, Météo France...)
5. **Enseignants du secondaire et du supérieur, enseignants-chercheurs, leurs structures de rattachement (ex. Universités, Grandes Ecoles, CNRS, INSERM,...) et leurs associations (ex. IFFO RME, etc)**
6. **Professionnels et leurs associations représentatives** : géo-professions réglementées (géomètres experts, notaires), architectes, agences d'urbanisme privées, aménageurs, opérateurs de réseaux (eau, énergie, transport, télécommunications), bureaux d'études, sociétés d'ingénierie et de consultance, services financiers, dont assurance, établissements de crédit et services d'investissement, etc. *Compte tenu du grand nombre de secteurs*

potentiellement concernés dans cette catégorie, la priorité sera donnée pour aux associations représentatives pour la participation au comité des utilisateurs restreint, sauf dans le cas d'opérateurs exclusifs sur certains secteurs spécifiques (infrastructures nationales de réseau de transport ou d'énergie).

7. **Structures mixtes de coopération thématiques** : groupements d'acteurs publics et/ou privés dont l'activité inclut en tout ou partie le domaine de la gestion des risques naturels (exemples : CYPRES, Pole Risques d'Aix, CALYXIS, PARN...)
8. **Associations thématiques** : associations non professionnelles incluant explicitement ou implicitement la gestion des risques majeurs, dont naturels, dans un objet social touchant à l'amélioration de la connaissance : AFPS, SHF, AFPCN, HCFDC, Croix Rouge Française....
9. **Associations de défense** : associations de sinistrés, de riverains, de protection de l'environnement et plus généralement : ONG, syndicats...
10. **Organismes internationaux** : ONU et ses agences, OCDE, Conseil de l'Europe, Union européenne et ses agences... *Cette catégorie constitue un utilisateur potentiel important, avec désignation possible de correspondants dans les différents organismes, susceptibles d'être observateurs au comité des utilisateurs*

On aurait naturellement pu proposer une typologie des utilisateurs par grandes catégories d'acteurs. Les entrées « activités principales exercées » et « centres d'intérêts » notamment, bien que très importantes pour organiser l'expression des besoins des utilisateurs, apparaissent néanmoins de second ordre, pour la structuration de la représentation des utilisateurs au sein de leur comité, même si elles peuvent contribuer à l'organisation des travaux du comité des utilisateurs :

- **segmentation par activités principales exercées**, au sein de la chaîne de gestion des risques (prévention-alerte- secours et leurs subdivisions) ou en périphérie de celle-ci (métiers de l'aménagement, de l'urbanisme, etc, en complément aux activités d'enseignement et d'observation, seules identifiées comme activités principales dans la proposition ci-dessus).
- **segmentation par centres d'intérêts**, vis-à-vis des domaines de connaissance que l'ONRN a vocation de couvrir, structurés comme suit (cf. brochure ONRN notamment) :
 - Aléa et cartographies associées
 - Enjeux exposés, vulnérabilité et résilience des territoires
 - Sinistralité et retours d'expérience
 - Acteurs et leurs projets
 - Procédures et programmes publics de prévention

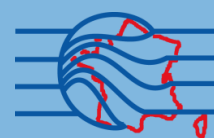
LISTE DES PARTICIPANTS

Nom, Prénom	Organisme
Avrillon Jacques	Unalci
Bidan Patrick	CCR
Bidault Stéphanie	CEPRI
Blanc Gérard	FNAU
Capblancq Julianna	CCR
Carrage Simon	IAU IdF
Chaury Georges	EDF
Coquelin Michel	Unalci
Cornet Jean Michel	EPTB Oise
Dianoux Francis	SNCF
Didier Richard	IRSTEA
Dollfus Bénédicte	APREF
Faytre Ludovic	IAU IdF
Feunteun René	AFPCN
Gérard François	AFPCN
Gerin Sarah	MRN
Giannoccaro François	IRMA
Gillet François	Université Grenoble
Guezo Bernard	CERTU
Guillard Philippe	MEDDE DGALN
Hubert Thierry	MEDDE DGPR
Laganier Richard	Université Paris Diderot
Laroche Roseline	MEDDE DGPR

Laya Patrice	Sécurité info Communes
Luzi Michel	MRN
Malevergne Eric	Fédération PACT
Mallet Pascal	Communauté d'agglomération havraise
Marti Régine	Syntec Ingénierie
Mauroux Amélie	MEDDE CGDD
Michau Raphaël	AFEPTB
Monnier Charlène	Association nationales des élus du littoral (ANEL)
Montador Laurent	CCR
Nussbaum Roland	MRN
Papon Jean Claude	Conseil National du notariat
Pétrelle Julie	AFPCN
Piton Françoise	Unalci
Richard Jean Jacques	MEDDE DGPR
Rothschild Elsa	MEDDE DGPR
Sacher Michel	CYPRES
Scagliotti Emmanuelle	MRN
Winter Thierry	BRGM

LISTE DES SIGLES

AFEPTB	Association française des établissements publics territoriaux de bassin
AFPCN	Association française pour la prévention des catastrophes naturelles
ANEL	Association nationale des élus du littoral
APREF	Association des professionnels de la réassurance en France
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CADA	Commission d'accès aux documents administratifs
CCR	Caisse centrale de réassurance
CEPRI	Centre européen de prévention du risque d'inondation
CERTU	Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions
CGDD	Commissariat général au développement durable
CGEDD	Conseil général de l'environnement et du développement durable
CODAH	Communauté de l'agglomération Havraise
CSN	Conseil supérieur du notariat
CYPRES	Centre d'information pour la prévention des risques majeurs
DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DGPR	Direction générale de la prévention des risques (MEDDE)
EPRI	Evaluation préliminaire des risques d'inondation
FFSA	Fédération française des sociétés d'assurances
FNAU	Fédération nationale des agences d'urbanisme
GEMA	Groupement des entreprises mutuelles d'assurances
IAUIDF	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France
INSPIRE	Infrastructure d'information géographique pour l'Europe
IRMA	Institut des risques majeurs de Grenoble
IRSTEA	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
MEDDE	Ministère de l'écologie, du développement-durable et de l'énergie
MRN	Mission risques naturels des sociétés d'assurances
ONRN	Observatoire national des risques naturels
PACT	Propagande et action contre les taudis
PAPI	Plan d'actions pour la prévention des inondations
PARN	Pôle alpin des risques naturels
PLU	Plan local d'urbanisme
PPR	Plan de prévention des risques
REX	Retour d'expérience
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SYNTEC	Fédération des syndicats des sociétés d'ingénierie, de services, etc.
TRI	Territoire à risque d'inondations
UNALCI	Union nationale des associations de lutte contre les inondations



AFPCN

C/O ENGREF

19 avenue du Maine

75732 Paris cedex 15

Email : afpcn@agroparistech.fr

Téléphone : 01.45.49.88.36